

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 juin 2013 à 16h00, au bureau municipal, 1048 Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

**ABSENT:**

- Monsieur Guy Jacob, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Mandat à la firme Genivar pour réfection du ponceau Rinfret (376);
4. Levée de la séance.

### **Ouverture de la séance**

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

**088-2013** **Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Coulombe  
**SECONDÉ** par le conseiller Claude Lessard  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ**

**089-2013** **Mandat à la firme Genivar pour réfection  
du ponceau au 376 Chemin Thomas-Maher**

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la firme Genivar concernant la réfection du ponceau au 376 Chemin Thomas-Maher;

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**CONSIDÉRANT** la proposition forfaitaire de service de la firme Genivar pour exécuter lesdits travaux;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la proposition forfaitaire de service pour faire l'étude et préparer les plans et devis ainsi que les services mentionnés ci-dessous dans le but de remplacer ledit ponceau à court terme pour un montant de 21 000 \$ (avant taxes) excluant la surveillance des travaux.

Lesdits services professionnels incluent les éléments suivants:

- Relevé de l'état des lieux (arpentage);
- Étude hydraulique du cours d'eau;
- Conception des plans et devis du nouveau ponceau et des aménagements;
- Documents pour approbation au MDDEP, s'il y a lieu;
- Estimation du coût des travaux;
- Préparation des documents de l'appel d'offres pour soumission.

L'échéancier de travail établi serait le suivant:

- Semaine du 30 juin 2013: Présentation des plans et estimations préliminaires;
- Semaine du 12 août 2013: Début de la période des soumissions;
- Semaine du 25 août 2013: Ouverture des soumissions;
- Semaine du 15 septembre 2013: Début des travaux;
- Semaine du 29 septembre 2013: Fin des travaux.

**ADOPTÉ**

**090-2013**

### Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Boivin  
**ET RÉSOLU** de lever la séance à 16h20.

**ADOPTÉ**

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**O'Donnell Bédard**  
Maire